

Forums pour les consommateurs

## Test urinaire

Par Profil supprimé Posté le 31/08/2020 à 22h32

Bonjours j'ai perdu mon permis qui est suspendu pour une durée de 2 mois suite à cela j'ai un test urinaire fin septembre pour drogue et alcool .

J'ai consommé du cannabis pdt 3 ans

Depuis 2 semaines j'ai arrêté le cannabis pour passer au CBD je voulais donc savoir si mon taux de THC dans les urines va baisser quand même en fumant du CBD qui a un taux inférieur à 0,2% de THC ?

### 1 réponse

---

Moderateur - 02/09/2020 à 08h39

Bonjour,

Un mois et demi d'arrêt du cannabis et une substitution par du CBD contenant de THC ne permettront très probablement pas que votre test de dépistage urinaire soit négatif.

Votre taux va probablement baisser mais pas suffisamment. À partir du moment où vous continuez à consommer du THC celui-ci ne s'élimine plus aussi bien. De plus il existe une ambiguïté avec le CBD dont on ne sait pas bien encore si lui-même ne se décompose pas en métabolites susceptibles d'être détectés par les tests de dépistage. Normalement, lorsqu'on a été un consommateur régulier de cannabis, il faut arrêter un peu plus de 2 mois avant le test pour que celui-ci soit négatif.

Nous sommes donc plutôt pessimistes quant à vos chances d'avoir un test négatif fin septembre.

Cordialement,

le modérateur.